

PROJET

ESPACES

BULLETIN
D'INFORMATION

Numéro 8 • Janvier 2015

Sommaire :

Le point sur le projet ➤ Des espaces de jeu libre en hiver ➤ Prochaines étapes

LE POINT SUR LE PROJET

L'équipe du projet Espaces¹ tient tout d'abord à offrir ses vœux de bonne année à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce projet, qui ont à cœur de faire bouger davantage les jeunes, qui veulent qu'on leur offre davantage d'espaces de jeu libre correspondant à leurs intérêts et besoins. Puissent s'amorcer en 2015 toutes sortes de projets en ce sens!

Nous travaillons présentement à l'élaboration du *Cadre de référence*, lequel sera constitué d'un document de base et de nombreuses fiches tout autant théoriques que pratiques.

Par ailleurs, dans le rapport d'étape (juin à décembre 2014) que nous avons présenté à Québec en Forme en fin d'année, nous avons pu signaler que le projet Espaces avance bien, conformément aux objectifs et au plan d'action. La plupart des actions projetées ont été réalisées, mais il faudra élaborer une stratégie mieux adaptée au milieu scolaire pour fonctionner avec ce dernier.

Ce huitième numéro de notre bulletin est consacré aux espaces de jeu libre en hiver.

DES ESPACES DE JEU LIBRE EN HIVER

La dimension « temporelle » de l'accessibilité exige d'offrir des services en toute saison. « Il faut autant que possible offrir des lieux et des équipements toute l'année, ceux-ci pouvant varier selon la saison », mentionnait-on dans le *Bulletin sur l'accessibilité* (no 5, septembre 2014).

En hiver, le développement des enfants se poursuit, ils continuent d'avoir besoin de bouger. Il faut leur offrir des espaces de jeu libre, facilement accessibles et sécuritaires, où ils pourront développer leurs aptitudes motrices et sensorielles.

L'hiver présente néanmoins un défi particulier pour les services publics en loisir. Les conditions de pratique des activités en plein air sont complètement différentes, les impératifs de sécurité sont spécifiques à la saison.

On constate que la plupart des espaces de jeu dans les parcs ne sont pas réellement conçus pour un usage quatre-saisons et que la préoccupation d'offrir d'autres espaces de jeu en plein air pour les enfants en hiver n'est pas très présente. En fait, les programmations hivernales au niveau municipal incluent généralement des activités familiales, des carnivals ou autres fêtes d'hiver, il y a des patinoires réservées au patinage libre et au hockey libre, mais c'est loin d'être spécifique aux enfants. Il n'y a pas, le plus souvent, d'équivalent hivernal aux espaces de jeu libre dans les parcs pour les groupes d'âge plus jeunes.

¹ Le projet Espaces vise à produire des outils et à concevoir des formations pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics de jeu libre dans les parcs en vue de favoriser le développement moteur des enfants.



LES AIRES DE JEU DANS LES PARCS DOIVENT-ELLES ÊTRE FERMÉES?

Y a-t-il moyen d'offrir des aires de jeu libre et des structures de jeu dans les parcs ouvertes toute l'année? En ce qui concerne particulièrement les structures de jeu, la réponse est : difficilement!

L'Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu s'est penché sur la question pour notamment conclure qu'« il faut éviter d'utiliser les structures de jeu lorsque les surfaces absorbantes sont gelées, car il en va de la sécurité des tout-petits² ».

La norme CAN/CSA-Z614 en matière de sécurité qui s'applique aux équipements de jeu a en effet des limites. Ses dispositions sont valables quand il n'y a pas de neige et qu'il ne gèle pas, mais l'hiver les conditions sont différentes :

- les surfaces absorbantes pour amortir les chocs à la suite de chutes durcissent quand elles gèlent et ne jouent plus leur rôle;
- les vêtements d'hiver gênent les enfants : des cordons ou des attaches peuvent se coincer dans des composantes de structures de jeu, causant des fractures ou des étouffements;
- les mitaines empêchent de bien s'agripper ou d'assurer des prises solides;
- toute peau nue qui se colle à une surface métallique gelée risque d'être arrachée;
- la neige, la glace ou la pluie verglaçante peuvent rendre les surfaces de jeu, les poignées et les échelles très glissantes, causant des chutes et des fractures ou d'autres traumatismes;
- les matières synthétiques des vêtements d'hiver, comme le nylon, diminuent la résistance au glissement, en particulier dans les glissoires en plastique; elles peuvent augmenter la vitesse de la descente et rendre l'arrivée dangereuse, surtout si le sol est gelé.

À ces raisons de sécurité peuvent s'ajouter des raisons de praticabilité des accès, de difficultés d'entretien et de surveillance.

Faut-il pour autant fermer tout l'espace de jeu? Pas nécessairement, car un espace de jeu libre n'a pas nécessairement besoin d'équipement.

DES ZONES D'HIVER

Dans le numéro 6 du *Bulletin*, nous avons introduit l'approche par zones pour l'aménagement des espaces de jeu

² Voir <http://www.iqsaj.com/foire-aux-questions/102-climat#Hiver>

³ Bulletin no 6, octobre 2014 : le plaisir

libre dans les parcs³. Si ces zones ne sauraient être tout à fait les mêmes durant l'hiver, il est permis de concevoir des zones similaires répondant à divers besoins. Ainsi pourrait-on avoir:

- **Une zone de manipulation/construction** : pour que les enfants puissent développer leur motricité fine (oui, même avec des mitaines) et leur imagination. Matériau principal : la neige! Faire des bonhommes de neige, mais fabriquer aussi toutes sortes de structures, tracer des plans d'une maison imaginaire dans la neige, construire un fort (un classique), etc.
- **Une zone physique** : pour que les enfants puissent bouger en tous sens : se rouler dans la neige, sauter, ramper, faire l'ange, lancer des boules de neige. Il faut surtout qu'il y ait un talus où ils pourront glisser. Et pourquoi pas une patinoire à surface restreinte : sur une surface plane d'un parc, un bassin ou un étang gelé par exemple?
- **Une zone éléments naturels** : la nature en hiver est peut-être moins généreuse, elle reste source d'apprentissage pour les enfants. Pourquoi n'y aurait-il pas dans cette zone des mangeoires ou des abreuvoirs pour oiseaux que les enfants pourraient observer? Ou des pierres, des branches mortes ou d'autres éléments naturels avec lesquelles ils pourraient jouer?

Il importe de relier les zones par des sentiers ou d'aménager des sentiers à proximité. Ces sentiers fourniront d'autres occasions de bouger, et autant pour les accompagnateurs des enfants que pour ceux-ci : promenade en en traîneau ou en traîne sauvage, marche à pied, en raquettes ou en skis de fond... De plus, les sentiers offrent un contact plus étroit avec la nature qui enrichit l'expérience de plein air.



PRÊT DE MATÉRIEL

La mise à disposition de matériel est aussi un élément important à considérer dans l'offre. Par exemple, dans les parcs où il y a un chalet et un surveillant, on peut offrir la possibilité d'emprunter sur place des patins, des équipements de gardien de but pour enfants, des accessoires de ballon-balai, des bâtons et anneaux de ringuette, des cibles servant de but de hockey, des luges ou même des petits équipements pour jouer dans la neige.

AILLEURS QUE DANS LES PARCS

Il n'est pas indispensable que les zones de jeu se trouvent dans un parc. Si, pour toutes sortes de raisons, les parcs sont fermés ou accessibles uniquement pour des sports d'hiver (ski de fond, raquette, hockey), pourquoi ne pas aménager des zones d'activités d'hiver ailleurs?

Certains terrains réservés à des usages particuliers durant l'été et dont le revêtement ou la surface ne se prêterait pas à la pratique d'activités de loisir peuvent se trouver inutilisés l'hiver. Recouverts de neige, ne pourraient-ils pas offrir un espace de jeu original?

On peut mettre à profit des pentes naturelles sur des terrains pour en faire des aires de glissade. Tout comme on peut ouvrir des patinoires sur des cours d'eau gelés.

ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Étonnamment, les enfants risquent moins de souffrir du froid que les personnes qui les accompagnent. Ils sont généralement vêtus correctement et bougent davantage que leurs accompagnateurs. Le risque est en fait qu'ils aient trop chaud et qu'ils transpirent, puis qu'ils refroidissent ensuite et ressentent alors les effets du froid. Il appartient naturellement à leurs accompagnateurs de prévenir ou de corriger cette situation.

Du point de vue des autorités publiques, l'important est surtout d'**assurer la sécurité des lieux**.

- Dans les aires de glissade, on vérifiera surtout qu'il n'y a pas d'obstacles sur le parcours (souches, roches, arbres, véhicules, etc.).
- Sur les plans d'eau gelés, on devra s'assurer que la glace à l'épaisseur voulue pour supporter le poids des personnes qui viendront y faire des activités, on repérera aussi les fissures et autres secteurs dangereux pour établir un périmètre sécuritaire⁴.

⁴ Se référer aux recommandations de la Société de sauvetage et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Aussi, il est avisé d'offrir un **abri chauffé** (cabane, chalet, caravane...) à proximité : les enfants pourront s'y réfugier en cas de début d'engelure ou s'ils ont trop froid.

Il doit également y avoir de l'**eau potable** à disposition, car les enfants doivent boire quand ils font des activités énergiques en plein air l'hiver, même s'ils n'ont pas très soif. En plus de la mise à disposition d'eau potable, il est important de sensibiliser les enfants pour qu'ils s'habituent à apporter des bouteilles d'eau pour se désaltérer.

PROMOTION

Si on ouvre des espaces de jeu réservés aux enfants, il faudra naturellement en faire la promotion. Non seulement des lieux mêmes, mais aussi des activités qu'on peut y faire. Attirer les enfants dehors en hiver n'est jamais gagné d'avance! (Il faut aussi convaincre les parents.)



PROCHAINES ÉTAPES

Dans les mois qui viennent, l'équipe du projet Espaces va compléter la rédaction du *Cadre de référence* et poursuivre son accompagnement des gestionnaires des expériences-pilotes. Par ailleurs, l'équipe sera présente à divers événements provinciaux et même régionaux dont elle est à dresser le calendrier. Le prochain numéro du *Bulletin* paraîtra en février.

Pour en savoir plus long et suivre le déroulement du projet Espaces, n'hésitez pas à consulter le site de l'AQLP : <http://www.loisirpublic.qc.ca>, onglet Espaces.

